

Loin des yeux, loin du cœur de l'Eurocratie

Enquête sur des auxiliaires de l'Europe au local-national en France

Sébastien Michon

DANS **POLITIQUE EUROPÉENNE** 2017/3 (N° 57), PAGES 22 À 52

ÉDITIONS **L'HARMATTAN**

ISSN 1623-6297

ISBN 9782343137223

DOI 10.3917/poeu.057.0022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2017-3-page-22.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Loin des yeux, loin du cœur de l'Eurocratie. Enquête sur des auxiliaires de l'Europe au local-national en France

Cet article vise à spécifier les carrières et les profils des acteurs des métiers de l'Europe politique au local-national. Il repose sur une enquête auprès d'anciens élèves d'une formation spécialisée en France. Elle permet de dresser une cartographie de carrières à la périphérie du champ de l'Eurocratie, et d'y situer ceux qui font carrière au local-national par rapport à ceux de Bruxelles. Elle rend compte de la spécialisation des carrières et de dispositions favorables aux diverses trajectoires professionnelles. Elle souligne enfin la distance des auxiliaires de l'Europe au local-national aux jeux et enjeux du champ.

Out of sight, out of Eurocracy mind. A survey on European Union auxiliaries at local-national level in France

This article aims to specify the careers and profiles of the actors working for the political Europe at the local-national level. The study relies on survey data obtained from a sample of former students of a specialized Master in France. The data analysis allows to draw up a mapping of careers on the periphery of the field of Eurocracy and to situate career in the local national compared to those in Brussels. Results show a trend toward the specialization of careers and the favorable dispositions to the various professional trajectories. Results underline the absence of European vocation of these specialists of European affairs at the local-national level.

Loi des yeux, loin du cœur de l'Eurocratie

Enquête sur des auxiliaires de l'Europe au local-national en France

Sébastien Michon

CNRS, Université de Strasbourg

Des « métiers de l'Europe politique » (Georgakakis, 2002b) ont accompagné à la fois, le développement des institutions européennes et des groupes d'intérêt qui gravitent autour, l'adaptation à la construction européenne des collectivités territoriales et des États, et l'apparition de sources de financement spécifiques (*e.g.* Smith, 1995 ; Nay, 2001). Ces métiers « de renfort » (Becker, 1988) de l'Union européenne (UE) ne forment pas une profession, mais plutôt une nébuleuse professionnelle ou un « groupe professionnel » (Demazière et Gadéa, 2009). Ils rassemblent désormais plusieurs milliers de personnes : non seulement à Bruxelles dans les institutions européennes ou divers groupes d'intérêt (Foret et Sobotova, 2013), mais aussi au local et au national dans les collectivités territoriales (région, département, mairie, communauté urbaine), les services de l'État (préfecture, ministère), des cabinets de consulting, des entreprises, des fédérations professionnelles, des associations, des universités ou des centres de recherche (Pasquier et Weisbein, 2009).

La sociologie politique de l'Europe s'est particulièrement intéressée à ces chevilles ouvrières de la construction européenne en poste à Bruxelles : entre autres, fonctionnaires européens (Page, 1997 ; Ellinas et Suleiman, 2012 ; Ban, 2013 ; Georgakakis, 2017), diplomates (Chatzistavrou, 2012 ; Gram-Skjoldager et Knudsen, 2013), juristes (Vauchez, 2015), experts (Eymeri-Douzans, 2010 ; Robert, 2012), assistants parlementaires (Michon, 2014), agents des groupes d'intérêt (*e.g.* Wagner, 2005 ; Michel, 2006 ; Saurugger, 2006 ; Visier, 2010 ; Courty et Michel, 2012). Ils se distinguent par leur internationalisation préalable à leur entrée en fonction, leurs parcours, savoirs et savoir-faire en lien avec l'UE développés au cours d'expériences professionnelles et scolaires. Adaptant la formule de Weber, Virginie Schnabel (1998) et Didier Georgakakis (2002b) insistent également sur la vocation européenne des pionniers de la

construction européenne et de « professionnels de l'Europe » qui vivent « de » et « pour » l'Europe. Plusieurs études sur les fonctionnaires de la Commission européenne en rendent compte. Antonis Ellinas et Ezra Suleiman (2012), par exemple, présentent plusieurs entretiens explicites : « *Working for the Commission is like working for a cause* » ; « *We work for a common purpose, that of constructing a new Europe* » ; « *There is a common sense about our role here. There is a sense of commitment to European integration.* » (p. 132).

Moins nombreuses sont les informations sur les trajectoires et les profils des acteurs situés aux marges du champ de l'Eurocratie (Büttner *et al.*, 2015) : les « professionnels de l'Europe » au sein des contextes locaux et nationaux. Plusieurs études abordent certes les chargés de mission, d'affaires ou de projet européens de préfectures ou d'exécutifs locaux (de Lassalle, 2010), d'établissements d'enseignement et de recherche (Petit, 2004), de groupes d'intérêts patronaux (Morival, 2015), les animateurs des Maisons de l'Europe (Weisbein, 2011), les experts du développement local (« développeurs » et « consultants ») (Guerin Lavignotte, 2002), ou encore les agents en charge de la politique régionale au local (Lebrou, 2015). Cependant, elles traitent surtout de leurs pratiques et savoir-faire (Büttner *et al.*, 2015), la manière dont ils contribuent à mettre en œuvre et en pratique les normes d'action communautaire (Pasquier, 2002), effectuent le suivi, la gestion et l'évaluation des programmes communautaires (Lebrou, 2015), et concourent à la structuration d'un marché de l'expertise (conseil, formation, ingénierie, évaluation) (Pasquier et Weisbein, 2009). Mais elles évoquent très peu leurs profils et leurs trajectoires, ou de manière souvent générale, voire anecdotique.

Le positionnement ambivalent des acteurs des métiers de l'Europe politique au local-national, en charge d'activités liées aux institutions tout en étant positionnés à la périphérie du champ de l'Eurocratie et éloignés de Bruxelles, invite à s'intéresser à leurs spécificités, notamment par rapport à ceux qui font carrière à Bruxelles. Se pose d'abord la question des circulations au sein du champ de l'Eurocratie. Les théorisations sur la « conversion » d'élites nationales à la construction européenne suite à des socialisations au sein d'institutions européennes (*e.g.* Haas, 1958 ; Beyers, 2005 ; Lewis, 2005) ou sur des agents mobiles entre les niveaux d'action publique (Marks *et al.*, 1996 ; Hooghe et Marks, 2003), laissent envisager des circulations au sein des métiers de l'Europe, entre Bruxelles et local-national. Tel n'est pas l'hypothèse défendue ici. Dans le prolongement des enquêtes sociologiques sur des « professionnels de l'Europe au local » en poste dans des administrations d'État ou des exécutifs locaux (de Lassalle, 2010) et sur les assistants parlementaires des

députés européens (Michon, 2014), il s'agit de montrer que les carrières à la périphérie du champ sont spécialisées et que la circulation entre les postes à Bruxelles et ceux au local-national est très relative. Se pose ensuite la question des spécificités des profils sociaux des agents au local-national par rapport à ceux en poste à Bruxelles. L'hypothèse est qu'ils se différencient par leurs profils et leurs rapports au champ de l'Eurocratie, à ses jeux et ses enjeux, et plus largement à la construction européenne. Et ce n'est pas tant la position périphérique qui explique la distance au noyau dur que les « raisons » de ce positionnement : des profils moins internationalisés et une absence de vocation.

Pour contribuer à l'étude de ces dynamiques différenciées au sein du champ de l'Eurocratie, cet article repose sur une enquête menée auprès d'anciens élèves d'un Master qui forme aux métiers de l'Europe politique, dont sont de plus en plus souvent diplômés les auxiliaires de l'Europe politique (*e.g.* Cavallé, 2006 ; Hrabanski, 2006 ; Saurugger, 2006 ; de Lassalle, 2010 ; Courty et Michel, 2012 ; Michon, 2014). Elle ne porte donc pas sur *les* auxiliaires de l'Europe au local-national, mais sur *d'*anciens élèves d'une formation spécialisée qui sont devenus pour partie des auxiliaires de l'Europe au local-national. Située en France, au sein d'un Institut d'études politiques (IEP) de province, cette formation est un Master 2 de type Affaires, Études ou Politiques européennes, comme en proposent la plupart des IEP¹. Cette entrée n'est certes pas sans limites : elle focalise l'attention sur des auxiliaires en poste en France parmi les plus jeunes – les enquêtés sont nés entre 1968 et 1989 –, et diplômés de ce type de Master. Néanmoins, cette formation n'est pas sans intérêt compte tenu : de son recrutement plus diversifié par rapport à d'autres Masters², de son ancienneté³, et des possibilités d'accès à des enquêtés avec des profils de carrières relativement variés. En effet, elle rend possible l'étude de la diversité des carrières au sein des métiers de l'Europe – ils ne font pas tous carrière à Bruxelles –, et en dehors – ils ne font pas tous carrière dans les métiers de l'Europe (à Bruxelles ou au local-national) –, et des différences entre les auxiliaires de l'Europe à Bruxelles et au local-national. La comparaison des carrières et des profils des anciens élèves devenus auxiliaires de l'Europe au local-national avec ceux devenus

- 1 Un ensemble de formations universitaires de niveau Masters ont aussi été créées dans des départements de droit, d'histoire, de langue, d'économie, et de science politique.
- 2 À la différence d'autres IEP, il n'est pas réservé aux seuls élèves de quatrième année d'IEP, mais également ouvert à des élèves de cursus universitaires.
- 3 Créé en 1993, ce Master est l'un des plus anciens de ce type en France ; il a formé plusieurs centaines d'acteurs du groupe professionnel étudié.

auxiliaires de l'Europe à l'international (à Bruxelles notamment), permet d'objectiver les frontières de ce groupe et de ne pas les déterminer *a priori*. Une telle entrée est ainsi une manière de contourner l'obstacle de l'opérationnalisation d'une enquête sur des personnes à divers postes, et d'éviter un biais de sélection que représenterait le fait de ne retenir que des personnes exerçant un type de métier, et même exerçant dans les métiers de l'Europe.

L'analyse des données suit deux étapes. Premièrement, une analyse séquentielle des trajectoires des anciens élèves considérés montre la porosité très limitée entre les postes d'auxiliaires de l'Europe occupés à Bruxelles et ceux au local-national. Deuxièmement, une analyse des profils sociaux et vocationnels permet de saisir des dispositions aux carrières au local-national. Moins internationalisés, ceux devenus auxiliaires de l'Europe au local-national font aussi plus souvent état d'un rapport distant et impersonnel à la construction européenne et d'une vocation européenne peu affirmée. Ils sont plus proches de ceux qui ne font pas carrière dans les métiers de l'Europe que de ceux qui font carrière à Bruxelles.

Encadré 1: une enquête sur les anciens élèves d'un Master spécialisé en France

L'enquête repose sur les réponses à un questionnaire en ligne envoyé en 2012-2013 sur la « *mailing list* » des anciens du Master « Politiques européennes » considéré. Le questionnaire comprenait des questions sur les positions professionnelles successives (lieu d'exercice, nom de l'employeur, durée, missions), ainsi que sur l'origine sociale, la trajectoire scolaire, et les expériences à l'international. Le taux de retour s'est avéré très satisfaisant pour ce type d'enquête (un peu plus des deux tiers des anciens élèves), ce qui s'explique par le fait d'être identifié par une partie des anciens élèves en tant qu'enseignant depuis plusieurs années, le soutien à l'enquête des responsables du diplôme, et le caractère opérationnel de la liste de diffusion. En fin de compte, 360 anciens élèves (élèves entre 1993 et 2012) ont renseigné correctement les différents champs de réponse. Des observations menées depuis une position d'enseignant et de membre du jury de sélection de ce Master à deux reprises, une cinquantaine d'entretiens avec des élèves et d'anciens élèves de ce Master, mais aussi de Masters équivalents, ainsi que la constitution d'un corpus de fiches de poste et d'annonces d'emplois dans les métiers de l'Europe, complètent ce matériau.

Un espace spécifique des auxiliaires de l'Europe au local-national

Afin de décrire les trajectoires professionnelles des anciens élèves devenus auxiliaires de l'Europe au local-national, il s'agit de construire une typologie des carrières dans les métiers de l'Europe sans en déterminer *a priori* les types. La combinaison d'une analyse de séquences avec une méthode d'*optimal matching* rend compte d'une spécialisation des carrières. Elle différencie ceux qui ne font pas carrière dans les métiers de l'Europe de ceux qui y font carrière, puis ceux qui y font carrière à Bruxelles et ceux au local-national. Un focus sur ces derniers précise les trajectoires au local-national par l'identification de configurations de carrières.

Identifier des types de carrières : analyse de séquences et *optimal matching*

Pour construire une typologie des carrières à partir des réponses au questionnaire sur les positions occupées à la fin du Master (stages, emplois, lieu d'exercice, employeur, type de contrat, missions)⁴ et la durée passée dans celles-ci, plusieurs options sont envisageables. Une première possibilité consiste à distinguer *a priori* des types de carrières en fonction du lieu d'exercice et des emplois occupés. Mais, cette manière de faire tend à écraser le temps passé dans les positions, et elle laisse entrevoir des résultats assez sommaires. De plus, la définition de seuils semble difficile et aléatoire pour ce qui est des carrières dans des types de lieux différents (pour partie à Bruxelles, pour partie au local-national, pour partie en dehors des métiers de l'Europe politique). L'alternative retenue est de recourir à des techniques statistiques adaptées aux données longitudinales – l'analyse de séquences et les méthodes d'appariement optimal (*optimal matching*) – utilisées à l'origine pour le séquençage de l'ADN et appliquées en sciences sociales à l'étude des carrières professionnelles (Abbott, 1995). Ces méthodes offrent une perspective à la fois plus inductive et plus descriptive. Inductive, car elles limitent le poids du jugement du chercheur. Descriptive, car elles donnent la possibilité d'obtenir un tableau assez précis des carrières dans les métiers de l'Europe politique à partir de leur déroulement.

4 Une fois diplômés, ils s'orientent quasiment tous vers le marché de l'emploi. Les âges sont compris entre 25 ans et 45 ans au moment de l'interrogation et la longévité moyenne de la carrière professionnelle, depuis leur premier emploi (les stages ne sont pas ici pris en compte), est de 9,1 années. Les positions occupées sont surtout en début de carrière des contrats à durée déterminée. Les contrats à durée indéterminée sont plus fréquents ensuite.

L'analyse de séquences implique de raisonner sur les états qui composent les carrières. D'un côté, un nombre d'états trop conséquent multiplie artificiellement les classes et brouille les représentations graphiques. D'un autre côté, le choix des états dans le cas des carrières professionnelles est délicat, car les situations rencontrées sont plus ou moins variées et susceptibles de changer fréquemment. Pour construire des types de carrières et questionner une spécificité des carrières à Bruxelles et au local-national, quatre états sont distingués, année par année, selon le lieu d'exercice. Un premier état concerne l'exercice en dehors des métiers de l'Europe (en France ou à l'étranger) (n) ; la durée moyenne d'exercice en dehors des métiers de l'Europe n'est effectivement pas négligeable au niveau de l'échantillon (3,2 années contre 5,8 années dans les métiers de l'Europe). Trois autres états différencient les positions professionnelles dans les métiers l'Europe : les positions à Bruxelles (Bxl) ; les positions au local-national, c'est-à-dire en France (Fr) ; les positions dans un autre lieu que Bruxelles et la France (Autre). Isoler Bruxelles semble évident dans la mesure où être ou ne pas être à Bruxelles structure les représentations des élèves des formations spécialisées et des acteurs des métiers de l'Europe. La distinction des positions à l'étranger et celle en France est motivée par la différence d'internationalisation des deux types de position. Les 360 carrières professionnelles peuvent ainsi être recodées à partir de ces quatre états (tableau 1 et figure 1)⁵. Dans l'ensemble, les enquêtés ont en moyenne travaillé 3 ans à Bruxelles, 4,8 années en France (au local-national), et 1,3 année ailleurs qu'à Bruxelles ou qu'en France (figure 2)⁶.

L'analyse de séquences décrit une relative diversité des carrières, entre celles à Bruxelles, celles au local-national, celles à l'étranger, ou encore celles en dehors des métiers de l'Europe. Une typologie des carrières en est extraite au moyen d'une méthode d'*optimal matching*⁷ et d'une classification ascendante hiérarchique sur la matrice des distances entre les carrières. Trois types

5 L'analyse a été menée au moyen du package TraMineR (Studer *et al.*, 2011).

6 Au sein de cet échantillon de candidats, l'entrée dans la carrière (première position) ne s'effectue pas automatiquement dans les métiers de l'Europe : pour 70 % seulement d'entre eux (39 % à Bruxelles, 24 % en France et 7 % ailleurs à l'étranger).

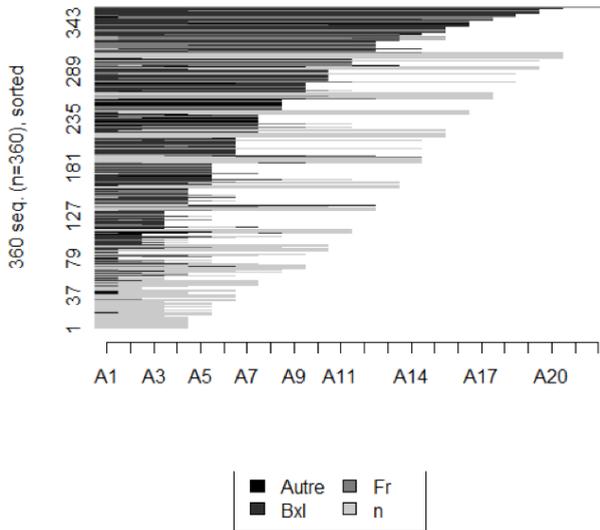
7 Elle repose sur le calcul de la distance entre les trajectoires individuelles prises deux à deux selon leur degré de ressemblance (Abbott, 1995 ; Robette, 2011). Ces opérations sont l'insertion, la suppression ou la substitution d'un élément dans la séquence. De manière assez classique, le coût de substitution est fixé à 2 et le coût d'insertion-suppression à 1,1. Les variations des coûts produisent la plupart du temps des variations de résultats assez minimes (Robette et Bry, 2012).

de carrières sont identifiés (figure 3) : les carrières à l'étranger – en grande partie à Bruxelles – ; les carrières au local-national ; enfin les carrières en dehors des métiers de l'Europe.

Tableau 1. Exemple de codage de séquence selon le lieu d'exercice

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Postes occupés	Chargée de mission Europe Conseil général				Chargée de mission Europe direction Recherche, Enseignement supérieur, Conseil régional			Chargée de mission numérique, Conseil régional		
Codage	Fr	Fr	Fr	Fr	Fr	Fr	Fr	n	n	n

Figure 1. Tapis des trajectoires des anciens élèves (N=360)



Aide à la lecture: Ce graphique est la représentation visuelle de l'analyse de séquences. Sur l'axe vertical se trouvent les anciens élèves, sur l'axe horizontal le temps. Chaque ligne représente un individu, chaque colonne une année (les positions sont susceptibles de changer chaque année). Chaque année, les anciens élèves peuvent donc occuper une position : « Fr » (poste dans les métiers de l'Europe en France, au local-national), « Bxl » (poste dans les métiers de l'Europe à Bruxelles), « Autre » (poste dans les métiers de l'Europe ailleurs qu'en France et à Bruxelles) ; ou « n » (poste en dehors des métiers de l'Europe).

Figure 2. Temps moyen passé par les différents états (en année)

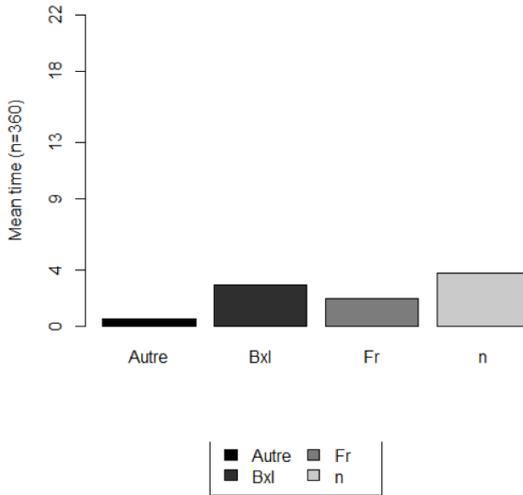


Figure 3. Tapis des trajectoires professionnelles des anciens élèves selon leur classe d'appartenance (N=360)

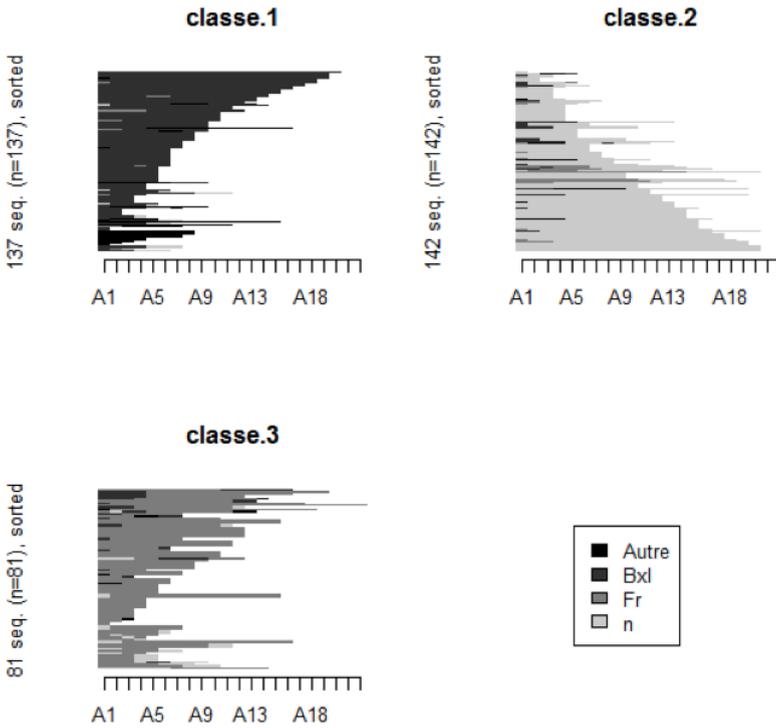
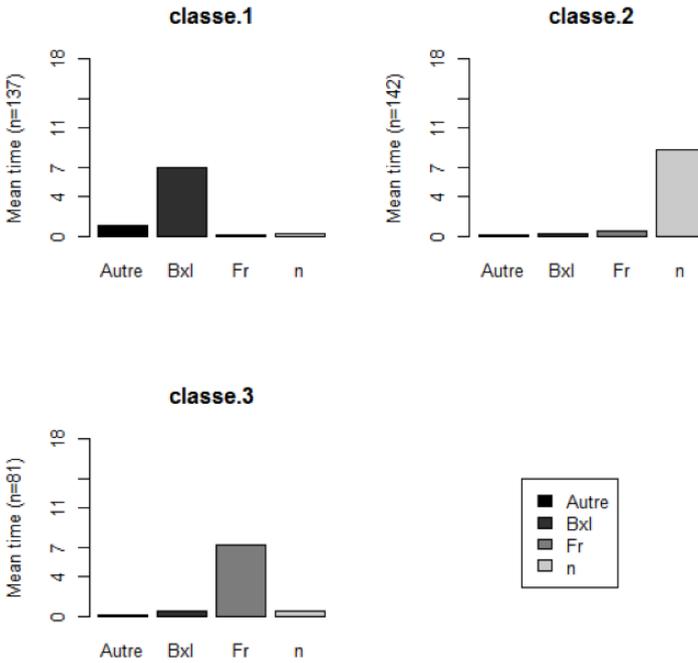


Figure 4. Temps moyen passé par chaque état selon la classe d'appartenance (N=360)



Une spécialisation des carrières selon l'échelon d'action publique

Telle que la typologie l'indique, les carrières se déroulent principalement sur un type d'espace à la fois (figure 4) ; la répartition des élèves est relativement homogène selon les promotions d'élèves. Pas totalement absente, la circulation entre les espaces est très réduite ; ce qui relativise l'importation de pratiques et de savoir-faire d'un espace à l'autre, notamment de Bruxelles vers le local-national, et inversement du local-national vers Bruxelles.

• UE or not UE

Un premier axe distingue les carrières entre celles en dehors des métiers de l'Europe (classe 2) et celles en leur sein (classes 1 et 3). Si une majorité s'oriente vers des carrières d'auxiliaires de l'Europe politique (N=218, 61%), une partie non négligeable fait carrière en dehors du champ de l'Eurocratie (N=142 ; 39%), dans le consulting, les relations publiques, les collectivités territoriales ou des administrations. Deux profils sont spécifiés. Premièrement, un tiers des enquêtés commencent leur carrière dans la galaxie des métiers de l'Europe, et ils s'en éloignent rapidement (seuls 12 % demeurent dans les métiers de

l'Europe à leur deuxième emploi), pour poursuivre leur carrière dans des postes sans lien avec l'UE, soit au sein d'une autre organisation – généralement du même type (collectivité, cabinet de consulting, entreprise) –, soit au sein de la même organisation, mais dans un service ou une direction différente (Pierre, encadré 2). Deuxièmement, les deux autres tiers effectuent l'ensemble de leur carrière en dehors des métiers de l'Europe : dès l'obtention de leur diplôme, ils se dirigent vers les métiers de la représentation d'intérêt, les « affaires publiques » et la communication institutionnelle (entreprise, cabinet de consulting, association, collectivité...), voire les métiers de collaborateur politique (Marion, encadré 2).

• *Local-national versus Bruxelles-international*

Fortement structurante dans le discours des candidats aux métiers de l'Europe, la présence ou non à Bruxelles renvoie pour beaucoup à une hiérarchie entre centre – les emplois à Bruxelles – et périphérie – les emplois au local-national. Cette polarisation se retrouve dans le déroulement des carrières, comme le montre la typologie.

La première classe (classe 1, N=137)⁸ regroupe les carrières à l'étranger (avant tout à Bruxelles), dans les institutions (assistant parlementaire au Parlement européen, agents de la Commission européenne...), les groupes d'intérêt qui gravitent autour d'elles (représentation de collectivités territoriales, d'entreprises, cabinet de consulting...), ou encore au sein de représentations de la Commission dans un pays (Nadine, encadré 2). La deuxième classe (classe 3 de l'analyse de séquences, N=81)⁹ rassemble les carrières au local-national en France, dans les collectivités territoriales (région, département, ville...), les services de l'État (préfecture, ministère), des cabinets de consulting (Ytes...), des entreprises (Gaz de France...), associations, centres d'information sur les institutions européennes, Maisons de l'Europe, ou encore au Conseil de l'Europe à Strasbourg (Marie, encadré 2)¹⁰.

8 63 % de ceux qui font carrière dans les métiers de l'Europe.

9 37 % de ceux qui font carrière dans les métiers de l'Europe.

10 La part non négligeable des auxiliaires de l'Europe au local-national est à souligner. La polarisation sur Bruxelles est assez relative : 54 % des anciens élèves de l'échantillon positionnés dans le champ de l'Eurocratie font carrière à Bruxelles ; parmi l'ensemble des professionnels de l'Europe distingués par l'analyse, 59 % ont eu une activité à Bruxelles dans le cadre d'un stage ou d'un emploi.

Si quelques passages se font entre l'échelon Bruxelles et l'échelon local-national en début de carrière (Catherine, encadré 2), ils demeurent peu nombreux. De manière convergente avec des études sur des groupes spécifiques d'acteurs (de Lassalle, 2010 ; Michon, 2014), l'enquête ne vérifie guère l'hypothèse d'agents mobiles entre l'espace européen et d'autres espaces de gouvernement. Ceux qui font carrière à Bruxelles tendent à s'y maintenir dès le début de leur carrière, et ceux qui commencent leur carrière en France y restent¹¹.

L'analyse met donc en évidence la faible circulation entre les postes au local-national et à Bruxelles, et la relative homogénéité des carrières à Bruxelles et au local-national : d'anciens élèves y font carrière et s'y spécialisent. Les trajectoires professionnelles dans l'espace des auxiliaires de l'Europe au local-national peuvent encore être précisées à partir de l'étude d'un espace des carrières en son sein.

Encadré 2. Exemples de trajectoires en dehors et au sein des métiers de l'Europe

À la suite de deux stages - l'un à Bruxelles auprès d'une représentation des intérêts économiques français, l'autre en France pour un cabinet de consultant -, *Pierre* a commencé sa carrière comme assistant parlementaire à Bruxelles. Un an après, son député a quitté le Parlement européen. Sans alternative et sans plus d'intérêt pour les emplois possibles à Bruxelles, il est rentré en France, et a effectué un remplacement de quelques mois en tant qu'assistant parlementaire d'un député siégeant à l'Assemblée nationale. Il a ensuite préparé plusieurs concours administratifs et réussi celui d'attaché territorial. Au terme d'une formation d'un an dans un Institut régional d'administration, il a intégré un service du ministère de l'Éducation nationale, et n'y mobilise guère ses connaissances de l'UE.

Marion a orienté sa carrière vers « la consultance », pour reprendre son expression. Elle a exercé son premier emploi dans une maison d'édition en tant qu'« adjointe du réseau commercial ». Sa mission consistait à suivre « la performance commerciale » des délégués du réseau, et à organiser des événements et des formations pour l'équipe commerciale. Elle a rejoint ensuite le

- 11 Parmi les enquêtés qui font carrière en France, seuls 39,5 % ont fait un stage à l'étranger (à Bruxelles notamment), le plus souvent au sein d'une représentation d'une collectivité territoriale ou une institution ; inversement, près des trois-quarts des enquêtés de la filière Bruxelles-international ont fait un stage à Bruxelles et moins d'un quart en France, et seulement un sur dix occupe à un moment un emploi en France.

service marketing d'une entreprise de restauration, puis un cabinet spécialisé « dans la communication de crise » en tant que consultante en charge de dossiers sans lien direct avec l'Europe et les institutions.

Marie a été successivement chargée de mission Fonds social européen (FSE) au sein d'une direction régionale du travail et de l'emploi (deux ans), animatrice fonds européens pour un Conseil régional (deux ans), formatrice FSE dans un cabinet de consulting (un an), et enfin chargée de mission fonds européens pour une grande ville française (cinq ans).

Nadine a intégré le Master après une maîtrise de droit. Au cours de son Master 2, elle a effectué un stage à la direction générale des études au secrétariat du Parlement européen à Luxembourg, puis un stage à la représentation du MEDEF à Bruxelles. Elle a ensuite commencé sa carrière en tant qu'intérimaire à la Commission européenne. Plusieurs mois après avoir fait des candidatures spontanées auprès de plusieurs eurodéputés, elle accède à un poste d'assistante parlementaire. Elle a changé ensuite de poste et travaille avec une autre élue du même groupe. Après quatre années au Parlement au cours desquelles elle s'est spécialisée sur l'industrie, elle a accepté un poste de chargée des affaires européennes pour une fédération industrielle, en charge de la défense des intérêts d'un secteur industriel auprès des institutions européennes.

Catherine a exercé son premier poste à Bruxelles. À l'Assemblée des Chambres de commerce et d'industrie tout d'abord : pendant deux années, elle a participé à l'animation du réseau, à l'organisation de formation de membres du réseau et de chefs d'entreprise, et à la coordination des activités de communication. À la représentation d'une région française auprès des institutions ensuite : pendant deux années elle a été en charge de « l'accompagnement des projets européens de la région », du « lobbying pour le compte du Conseil régional », « des relations avec les institutions et les autres régions » et de l'organisation de formations sur l'Europe en région ». Après quatre années, elle a quitté Bruxelles pour occuper pendant deux années un poste de « responsable de la cellule Europe » d'une université française. Elle s'est occupée de formations sur les financements européens, d'accompagnement des laboratoires dans le montage de projets européens. Puis, elle est devenue responsable Europe d'une association, avec là encore une mission centrée sur le montage de projet européen.

Tableau 2. Distribution des positions professionnelles selon les deux types de carrières dans les métiers de l'Europe (Bruxelles-international et local-national) (en %)

	Bruxelles-international	Local-national
	N=137	N=81
Lieu du premier emploi		
Autre étranger	16	7
Bruxelles	77	15
France	7	78
Ensemble	100	100
Lieu du deuxième emploi		
Autre étranger	17	1,5
Bruxelles	78	6,5
France	5	92
Ensemble	100	100
Premier employeur		
Bruxelles association	14	0
Bruxelles chambre de commerce, patronat	2	3
Bruxelles collectivité territoriale	7	5
Bruxelles cabinet de consulting	18	3
Bruxelles entreprise	8	1
Bruxelles formation recherche	2	1
Bruxelles institution européenne	23	1
Bruxelles service de l'État	3	1
Association	2	4
Chambre de commerce et d'industrie pôle de compétitivité	1	0
Collectivité territoriale	10	33
Conseil de l'Europe	1	4
Cabinet de consulting	2	10
Entreprise	3	9
Institution internationale	2	1
Institution européenne	2	7
Média	1	0
Services de l'État	2	12
Université-Formation	1	5
Ensemble	100	100

Tableau 2. (suite)

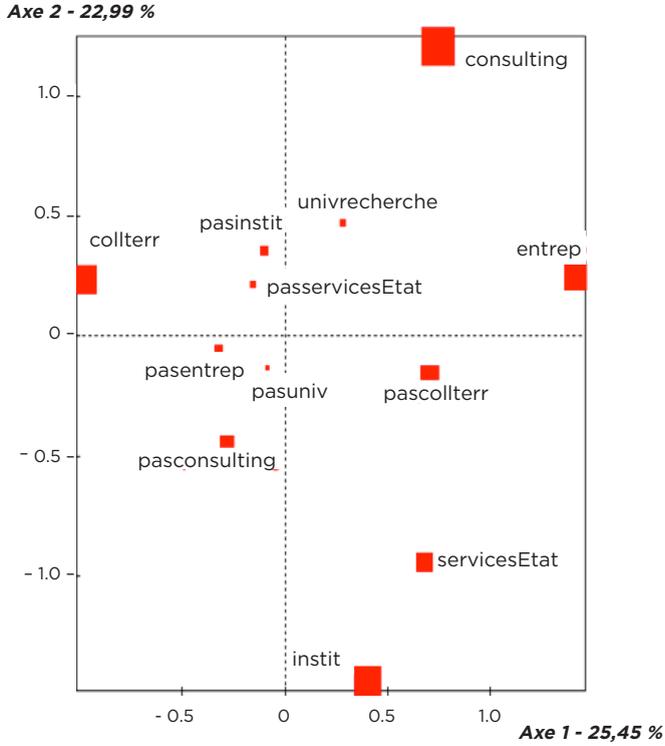
	Bruxelles- international	Local- national
	N=137	N=81
Second employeur		
Bruxelles association	6	0
Bruxelles Chambre de commerce, patronat	1	0
Bruxelles collectivité territoriale	9	2
Bruxelles cabinet de consulting	10	1
Bruxelles entreprise	6	0
Bruxelles Formation recherche	1	0
Bruxelles Institution européenne	22	1
Bruxelles Services de l'État	1	0
Association	1	4
Chambre de commerce et d'industrie pôle de compétitivité	2	2
Collectivité territoriale	1	23
Conseil de l'Europe	0	4
Cabinet de consulting	2	9
Entreprise	3	6
Institution internationale	0	0
Institution européenne	3	5
Média	0	1
Services de l'État	3	5
Université-Formation	1	11
Non concerné	27	25
Ensemble	100	100

L'espace des carrières au local-national

Un moyen de dégager des configurations de carrière est de recourir à une analyse de correspondances multiples (ACM) sur les types d'employeurs au local-national¹². Les deux premiers axes de l'ACM forment un bon résumé de l'information.

12 Les types d'employeurs constituent les variables actives de l'ACM: avoir ou non travaillé pour une collectivité (conseil général, conseil régional, mairie, communauté urbaine, Euro-institut, secrétariat Interreg...), une institution (agence Europe Éducation Formation, agence ferroviaire européenne, assemblée des

Figure 5. ACM sur les employeurs de ceux qui font carrière dans les métiers de l'Europe au local-national (N=81)



Aide à la lecture: Les modalités des variables actives de l'ACM (les types d'employeurs des anciens élèves qui font carrière dans les métiers de l'Europe au local-national) ont été projetées sur le plan formé des axes 1 et 2. La taille des points est proportionnelle au poids des modalités.

Aide à la lecture des points: collterr: collectivité territoriale; univrecherche: université-recherche; entrep: entreprise; instit: institution.

régions d'Europe, Centre d'information sur les institutions européennes, Conseil de l'Europe...), un service de l'État (préfecture, ministère...), une entreprise (fédération nationale des travaux publics, EADS, association nationale des industries alimentaires...), un cabinet de consulting (PMCG, Viaregio, Edelman, APCO, Europtimum...), un organisme de formation-recherche (université, CNRS...) (soit 12 modalités).

Le premier axe (25,45 %) oppose les emplois pour une collectivité, à ceux pour une entreprise ou un groupe d'entreprises, un cabinet de consulting, un service de l'État, et à un degré moindre une institution. Il met en exergue les carrières relativement spécifiques dans les collectivités (*collter* à l'ouest du plan composé par les axes 1 et 2, figure 5) : contrairement aux autres, ceux qui travaillent pour une collectivité tendent à ne pas évoluer dans d'autres types d'organisation. Le deuxième axe (22,99 %) isole d'un côté les passages par les institutions (*instit*) et les services de l'État (*servicesEtat*), et d'un autre côté ceux par les cabinets de consulting (*consulting*). Il désigne deux pôles : l'un institutionnel, l'autre de l'expertise et des intérêts privés.

Dans l'espace formé par les deux premiers axes de l'ACM, les anciens élèves de la filière local-national se répartissent selon trois principales configurations d'employeurs, qui renvoient à des missions plus ou moins spécifiques.

Premièrement, un pôle institutionnel réunit ceux qui travaillent dans les services de l'État (préfectures, ministères) ou les institutions européennes (bureau de représentation de la Commission ou du Parlement, bureau ou centre d'information, agence européenne) (sud-est du plan 1-2 de l'ACM). Ils contribuent à des degrés divers à la mise en œuvre, la mise en pratique et l'évaluation de l'action publique communautaire (Pasquier, 2002) (programmes communautaires, mise en place de procédures, production de rapports d'exécution, préparation et suivi de plan d'évaluation) : « suivi financier », « coordination technique », « gérer les crédits dans le respect des règles financières de la Commission », « élaborer des outils méthodologiques pour la mise en œuvre du système de gestion de subvention globale Fonds social européen », « Définir les modalités administratives et financières de gestion des subventions globales et assurer leur mise en œuvre », pour reprendre des éléments de fiches de poste.

Deuxièmement, un pôle de l'expertise et des intérêts privés regroupe les agents de cabinets de consulting en financement européen, d'entreprises et de chambres de commerce (quart nord-est du plan). Le développement du pôle de l'expertise est lié à la structuration d'un marché de l'expertise en lien avec les spécificités des méthodologies des programmes communautaires (Pasquier et Weisbein, 2009). Ils sont en charge de tâches de conseil, de formation, de montage de projet et d'évaluation. Leur mission consiste à faire de la veille sur les programmes européens, identifier des clients, aider au montage de dossiers de financement, former et informer sur le fonctionnement des institutions et les dispositifs.

Troisièmement, un dernier pôle rassemble les *agents des collectivités territoriales* (partie ouest du plan). Leur relatif isolement témoigne de la faible circulation vers d'autres types d'employeurs¹³. Leurs missions se rapprochent du pôle institutionnel lorsqu'ils sont chargés de la gestion de fonds européens, du soutien de projets Interreg, du pilotage de la mise en œuvre d'un programme régional de financement européen, ou encore de la coordination entre partenaires dans le cadre d'un projet européen.

Les missions dans les trois configurations sont en fin de compte relativement proches (veille, information, voire aide au montage de projets, organisation de formations). Si cette relative homogénéité au sein de l'espace crée des conditions favorables à des circulations entre les postes et les organisations, elles sont peu nombreuses et circonscrites à des zones de l'espace. *De facto*, ce n'est pas seulement la spécificité des missions et par extension des savoir-faire, qui expliquent les circulations dans les métiers de l'Europe.

Des auxiliaires de l'Europe au local-national sur les marges de l'Eurocratie

Des éléments d'explication aux devenir des anciens élèves peuvent être apportés grâce à une analyse de leurs profils sociaux et leurs rapports à la construction européenne. Elle souligne un ensemble de dispositions favorables aux diverses orientations professionnelles. Une première étape montre les spécificités des profils à Bruxelles et au local-national. Une deuxième étape, plus qualitative, met en évidence des variations dans les rapports à l'UE et l'expression d'une vocation européenne.

Des auxiliaires de l'Europe au local-national avec des profils moins légitimes

Les métiers de l'Europe forment des contextes de valorisation de ressources distinctives (*e.g.* Schnabel, 1998 ; Georgakakis, 2002a ; Michel, 2005 ; Michon, 2014) : des capitaux culturels certifiés par des diplômes – un capital scolaire –, mais aussi des capitaux culturels non certifiés, plus précisément « un capital international » (Wagner et Réau, 2015). Si l'enquête confirme cet état de fait,

13 Certains agents des collectivités sont attachés territoriaux, d'autres aspirent à le devenir.

elle permet aussi de relever le rapport d'homologie entre la position dans l'espace des anciens élèves et la position occupée ensuite dans le champ de l'Eurocratie : les profils sont plus ou moins distinctifs selon la proximité à son noyau dur.

• *La bonne volonté internationale des candidats aux métiers de l'Europe*

Avant d'observer des variations dans les profils selon les trajectoires professionnelles, il convient de décrire les contours de l'échantillon des anciens élèves. Signe d'un investissement scolaire au cours de leurs études secondaires, la plupart d'entre eux ont obtenu leur bac sans année de retard avec mention, et avec mention bien ou très bien pour la moitié d'entre eux (57 %) – une proportion particulièrement élevée par rapport à l'ensemble des bacheliers français (22 % en 2010)¹⁴. Dans l'espace des études supérieures, une majorité s'est orientée vers des institutions sélectives et relativement prestigieuses : une classe préparatoire aux grandes écoles (une hypokhâgne, plus rarement une prépa commerciale) (un enquêté sur cinq environ) et/ou un IEP (un sur deux). Si la moitié a postulé après une quatrième année d'IEP, l'autre moitié est passée par un cursus en droit, économie-gestion, études européennes, langues, histoire¹⁵. La pluridisciplinarité caractérise les parcours : que ce soit pour les anciens élèves d'IEP (enseignements d'économie-gestion, d'histoire, de droit, langues, science politique, sociologie) ou ceux de cursus universitaires qui cumulent des expériences scolaires dans plusieurs facultés (histoire puis études européennes, droit puis science politique, etc.).

L'internationalisation spécifie également les profils. Les anciens élèves se distinguent par la maîtrise de langues étrangères¹⁶. Les conditions d'internationalisation ne sont pas neutres. Si un intérêt pour l'international a été initié au sein de la famille (incitations à voyager, à ne pas négliger l'apprentissage des langues, puis à partir à l'étranger au cours des études), leur internationalisation s'est surtout faite, non pas dans le cadre familial, mais

14 *Source*: ministère de l'Éducation nationale.

15 C'est un point du recrutement qui place le Master étudié dans un entre-deux, entre les Masters de plusieurs IEP (Bordeaux, Lille, Lyon) qui ne sont accessibles qu'aux élèves d'IEP et les Masters des Universités (Lille 2, Paris 1) qui rassemblent des profils universitaires.

16 86 % des anciens élèves déclarent maîtriser plus de deux langues alors que 30,3 % des étudiants en France considèrent parler anglais couramment ou être bilingue, et 61,4 % évoquent un niveau scolaire (*source*: Coulangeon, [2011]).

au cours d'expériences diverses (volontariat international en entreprise ou en administration, stages à l'étranger, « jobs d'été » [jeune fille au pair]), en grande partie liées aux études supérieures (semestre ou année d'étude à l'étranger) : 87 % des répondants ont passé au moins six mois à l'étranger au cours de leurs études. Cette dernière proportion apparaît très élevée une fois rapportée à la population étudiante ; la mobilité dans le cadre d'un échange Erasmus concerne moins de 5 % de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur (Ballatore, 2010).

Fortement internationalisés et issus pour près des deux tiers des catégories supérieures de l'espace social, les enquêtés ne sont toutefois pas des héritiers d'une grande bourgeoisie internationalisée (Dezalay, 2004). Ils sont plutôt issus d'une « petite bourgeoisie nouvelle » (représentants de commerce, cadres commerciaux, chargés de communication, etc.) et surtout d'une « bourgeoisie nouvelle » (ingénieurs, cadres du privé), et ils font état d'une « bonne volonté » à l'égard de l'internationalisation, que l'institution scolaire a accompagnée, renforcée voire suscitée, avec l'inscription des années à l'étranger dans les cursus. Enfin, si les enquêtés sont en majorité des femmes (deux tiers de l'échantillon), la part de femmes est comparable à celle dans les Masters en sciences humaines et sociales (68 %) ou en droit et science politique (66 %) des universités françaises¹⁷.

• *Des auxiliaires de l'Europe au local moins internationalisés*

Capital scolaire et surtout capital international, ressources dont l'accès est inégal selon l'origine sociale, spécifient donc les profils des candidats aux métiers de l'Europe. En fonction de celles-ci, les devenirs professionnels sont plus ou moins probables.

Par rapport à ceux qui font carrière à Bruxelles, les auxiliaires de l'Europe au local-national sont moins internationalisés et d'une origine sociale moins élevée (tableau 3), un résultat qui met en évidence une hiérarchie sociale entre les postes. Ce sont également plus souvent des femmes. Deux hypothèses peuvent être formulées sur ce point. Une première se rapporte aux différences de socialisation au cours de l'enfance et l'adolescence selon le genre entre sphère domestique et extérieure (Bourdieu, 1998) qui n'est pas sans effets sur les manières de se projeter dans l'avenir : l'intérieur féminin renvoie au local-national, et l'extérieur masculin à l'étranger et à Bruxelles.

17 Source : ministère de l'Éducation nationale, 2007.

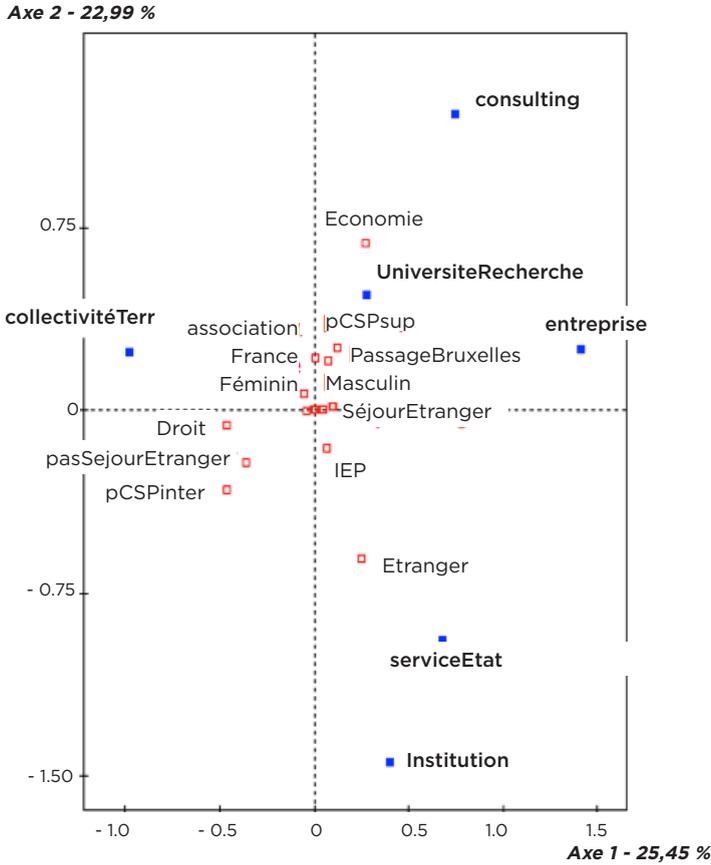
Une deuxième hypothèse, qui s'appuie sur plusieurs entretiens menés, est que les femmes sont plus souvent en couple que les hommes, et qu'elles ne souhaitent pas s'éloigner de leur conjoint, et ce dès leur stage de fin d'étude. Une conséquence à la différenciation des carrières selon le genre est donc que les anciens élèves hommes mènent plus souvent les carrières les plus prestigieuses – à Bruxelles, au sein ou autour des institutions – que les femmes.

L'analyse centrée sur ceux qui font carrière dans les métiers de l'Europe, et les différences entre carrières à Bruxelles et au local-national, tend toutefois à écraser deux autres résultats significatifs que l'on peut appréhender grâce à un double changement de perspective. Premièrement, l'élargissement de la perspective révèle que les auxiliaires de l'Europe au local-national présentent des profils plus proches des anciens élèves qui ne font pas *in fine* carrière dans les métiers de l'Europe (du point de vue de l'internationalisation notamment) que de ceux devenus auxiliaires de l'Europe à Bruxelles (tableau 3). Deuxièmement, un focus sur le sous-espace des auxiliaires de l'Europe politique montre que les divers métiers de l'Europe au local-national sont inégalement investis selon les profils initiaux (voir la projection des caractéristiques sociales placées en variables supplémentaires de l'ACM sur l'espace des auxiliaires au local-national, figure 6). Les agents des entreprises et des cabinets de consulting sont plus dotés en capital scolaire et international que ceux des collectivités et des associations, à l'exception des agents des institutions (agences européennes, Conseil de l'Europe, etc.) qui sont plutôt d'anciens élèves parmi les plus internationalisés. Illustration de la correspondance entre les caractéristiques sociales, la distinction des capitaux qui structurent l'espace des auxiliaires au local-national renvoie à des différences d'origine sociale et de genre : les agents du pôle du privé et de l'expertise sont plus souvent des hommes issus des catégories sociales supérieures, alors que la part des femmes est élevée parmi ceux qui font carrière dans les collectivités territoriales. Si les agents des institutions au local-national (des agences européennes notamment) présentent des profils proches de ceux en poste à Bruxelles, les agents des collectivités territoriales apparaissent comme les plus éloignés.

Tableau 3. Caractéristiques des anciens élèves selon le type de carrière (N=360)

	Bruxelles- International.	Local- National	Ensemble des auxiliaires de l'Europe	Carrières en dehors des métiers de l'Europe	Ensemble des anciens élèves
Effectifs	N=137	N=81	N=218	N=142	N=360
Type de bac					
ES (économique et social)	42	44	43	50	45
L (littéraire)	24	20	22	24	23
S (scientifique)	22	29	25	24	25
Autre	12	7	10	2	7
Mention au bac (Ne concerne que ceux dont scolarité dans le secondaire en France)					
Mention bien ou très bien	63	48	57	40	51
Cursus (Plusieurs cursus possibles)					
IEP	49	49	49	49	49
Droit	9	17	12	17	14
Économie-commerce	7	11	8	13	10
Histoire	4	6	5	4	4
Études européennes	6	6	6	3	5
Langues	3	5	4	5	4
Nombre de langues maîtrisées					
> 2 langues	88	83	86	77	83
Expériences de l'international					
Séjour de plusieurs mois à l'étranger	90	83	87	80	84
Erasmus	73	63	69	61	66
VIE_VIA (volontariat inter- national en entreprise ou dans une administration)	19	11	16	4	12
Genre					
Part de femmes	62	75	67	68	67
Nombre parents dans les catégories sociales supérieures					
0	28	43	34	31	33
1	33	39	36	37	36
2	38	19	30	32	31
Ensemble	100	100	100	100	100
Profession père					
Agriculteur-artisan- commerçant	5	9	7	4	6
Cadre intermédiaire	15	19	17	17	17
Cadre supérieur du privé	15	28	20	21	20
Cadre supérieur du public	23	13	18	25	21
Employé-ouvrier	14	21	16	10	14
Profession libérale ou chef d'entreprise	29	9	21	23	22
Ensemble	100	100	100	100	100
Nationalité					
Étrangère	22	11,5	18	8,5	14,5

Figure 6. ACM sur les employeurs de ceux qui font carrière au local-national (projection des caractéristiques scolaires, internationales et sociodémographiques, placées en variables supplémentaires) (N=81)



Aide à la lecture: collectivitéTerr: emploi dans une collectivité territoriale; pCSPsup: père positionné dans les catégories sociales supérieures.

Des vocations européennes moins affirmées au local-national

Ce ne sont pas seulement les propriétés sociales qui se répartissent différemment dans l'espace des devenirs professionnels, mais aussi les rapports à l'Europe.

De façon relativement symétrique, ceux qui ne font pas carrière au sein du champ de l'Eurocratie ne font quasiment jamais part d'une vocation européenne. Ils se sont orientés vers une formation aux métiers de l'Europe sans grande conviction et sans un intérêt très développé pour l'UE. Leur formation et leur stage n'ont pas ensuite contribué à faire émerger une vocation très affirmée. À l'inverse, ceux qui évoluent dans le champ de l'Eurocratie font plus souvent part d'une vocation européenne. Ce sont les plus intéressés par l'UE et ceux qui mobilisent le plus un registre vocationnel : à la fois ceux pour lesquels le diplôme fonctionne comme une consécration d'une vocation développée avant la formation, et ceux pour lesquels le diplôme contribue à fabriquer la vocation.

Cependant, l'opposition entre internes et externes au champ ne doit pas là encore être forcée, d'autant plus que la part des candidats aux métiers de l'Europe avec une vocation européenne affirmée est circonscrite. Les candidats aux métiers de l'Europe se positionnent sur une forme de continuum vocationnel selon leur espace d'activité et leur employeur. Même si les auxiliaires de l'Europe avec une vocation européenne affirmée semblent de moins en moins nombreux, ceux en poste à Bruxelles s'avèrent tout de même plus enthousiastes par rapport à l'UE que ceux en poste au local-national, à l'image de ce jeune diplômé qui évoque sa satisfaction de pouvoir contribuer à la construction européenne au plus près des institutions. En effet, comme d'autres enquêtés avec un profil proche, Walter affirme que : « c'est à Bruxelles que ça se passe ». Lorsqu'il évoque son activité, il adopte une posture presque militante et insiste sur son objectif de vulgariser l'Europe voire de participer à une forme d'éducation populaire : il souhaite « intéresser les gens à l'Europe », et « rendre toute cette *Brussel's bubble* plus intéressante, plus vivante, plus accessible ». Ce rapport vocationnel est assez typique d'agents des institutions.

De manière assez homogène, les auxiliaires de l'Europe au local-national évoquent un intérêt plus mesuré, et ce dès le début de leur formation ; seuls les agents des institutions (ceux en poste dans une agence européenne notamment), dont on a évoqué la proximité sociologique avec ceux en poste à Bruxelles, mobilisent un registre vocationnel. À l'image des fonctionnaires décrits par Max Weber, ils semblent enclins à travailler dans le champ de l'Eurocratie, « sans ressentiment et sans parti pris » (Weber, 2013), sans passion, sans haine, sans amour et sans enthousiasme. Plus éloignés du centre du champ de l'Eurocratie, les postes au local-national sont plus investis par d'anciens élèves dans la routine, dont une partie ne serait vraisemblablement

pas encore dans le champ de l'Eurocratie s'ils n'avaient pas réussi à avoir un emploi rapidement : « J'ai eu la chance d'avoir un job rapidement. Je cherchais dans l'Europe, mais si je n'avais pas trouvé sur l'Europe, j'aurais élargi. J'avais d'ailleurs commencé à élargir » (Léa). Les différences entre ceux qui occupent des postes Europe au local-national et ceux qui sont en dehors du champ ne sont ainsi pas très marquées du point de vue de l'intérêt pour l'UE et de la volonté d'y faire carrière. Une part non négligeable des anciens élèves qui ne font pas carrière dans les métiers de l'Europe ont candidaté sur des postes Europe au local-national, et si leurs carrières ne se déroulent pas dans le champ de l'Eurocratie, c'est parce qu'ils ont été recrutés sur des postes « non Europe », et non sur des postes « Europe ». Par exemple, au terme de son Master, Élise effectue des candidatures multiples en lien avec le champ de l'Eurocratie (ONG à Bruxelles, assistante parlementaire d'une eurodéputée), mais aussi sans lien avec celui-ci (emploi de chargé de mission dans un Conseil général ou un lobby de forestiers, d'assistant de recherche au sein d'un laboratoire de recherche, ou encore de collaborateur d'élus régionaux). Les candidatures multiples, au sein et en dehors du champ de l'Eurocratie, distinguent souvent ceux qui travaillent au local-national de ceux qui travaillent à Bruxelles et qui n'ont généralement candidaté qu'à Bruxelles. Après avoir essuyé plusieurs refus, elle a été recrutée en tant que collaboratrice d'un groupe d'élus dans un Conseil régional, mission au cours de laquelle elle se spécialise sur les questions d'éducation et d'emploi sans véritable lien avec l'UE. Au terme de celle-ci, elle se dirige vers des concours de la fonction publique territoriale. Au contraire de nombreux auxiliaires de l'Europe en poste à Bruxelles qui ne se voient pas ailleurs qu'à Bruxelles et qui souhaitent s'inscrire durablement dans le champ de l'Eurocratie (comme Walter), beaucoup de ceux situés au local-national considèrent les métiers de l'Europe comme des voies possibles parmi d'autres :

« Je savais pas trop quoi faire au sortir de ma bi-licence histoire et science politique. Je voulais être journaliste. Et on me disait : "c'est bouché, c'est pas la peine". Du coup, je me suis détournée de ce projet. L'Europe ça m'intéressait... comme d'autres cours pouvaient m'intéresser. C'était pas le cours qui me passionnait le plus, mais c'était pas le cours que je détestais le plus. J'ai candidaté à un Master 1 d'études européennes à l'étranger, j'ai été prise. C'était intéressant, surtout ça m'a permis de me perfectionner en anglais. Dans la continuité, j'ai candidaté ici en Master. Mais je me suis jamais dit "c'est ça que je veux faire absolument". Je me suis toujours dit "on verra ensuite" » (Élise).

Cet exemple indique que la frontière entre ceux qui occupent des postes au local-national et ceux qui sont en dehors du champ n'est pas toujours très marquée, du point de vue de l'intérêt pour l'UE et de la volonté d'y faire carrière. Il illustre également ce que sont les formations aux métiers de l'Europe : des issues possibles à des cursus généralistes de sciences humaines et sociales pour de jeunes diplômés en sciences humaines et sociales, plus internationalisés que la moyenne, qui sont à la recherche d'un projet professionnel, à la fois prestigieux, « professionnalisant » – au sens d'hybride entre mondes académiques et mondes professionnels –, et susceptible de maintenir une forme d'indétermination (Michon, 2017).

Conclusion

Cette étude sociologique sur un groupe d'anciens élèves d'une formation spécialisée en France donne la possibilité de dresser une cartographie de carrières à la périphérie du champ de l'Eurocratie, et d'y situer ceux au local-national par rapport à ceux à Bruxelles. La spécialisation des carrières dans les métiers de l'Europe politique est à souligner, à Bruxelles d'une part, au local-national d'autre part, mais aussi au sein des configurations de carrière mise en exergue au moyen d'une analyse des correspondances (pôle institutionnel, pôle des collectivités, pôle de l'expertise et des intérêts privés). L'enquête permet également de saisir un ensemble de dispositions favorables aux trajectoires professionnelles. Celles-ci sont diversement probables selon les caractéristiques des acteurs, leur internationalisation notamment, et plus largement leurs rapports à la construction européenne. L'un des résultats les plus significatifs est que, parmi les anciens élèves, ceux qui font carrière au local-national sont plus proches de ceux qui n'exercent pas dans les métiers de l'Europe que de ceux en poste à Bruxelles. D'un côté ceux pour qui le champ de l'Eurocratie s'apparente à un espace de réalisation personnelle s'engagent dans la construction européenne à Bruxelles. D'un autre côté ceux dont le rapport est plus impersonnel font plus fréquemment carrière au local-national, à distance du noyau dur du champ. Faisant part d'un rapport assez impersonnel à l'Europe, beaucoup d'auxiliaires de l'Europe au local-national travaillent dans l'Europe comme ils pourraient travailler dans un autre espace d'activité.

Ces processus restent à préciser d'autant plus qu'ils ne concernent pas uniquement ceux en poste au local-national. Les études sur les euro-fonctionnaires

montrent effectivement que le rapport impersonnel au champ de l'Eurocratie concerne de plus en plus ceux du noyau dur, ce que la réforme des concours à la fin des années 2000 a accompagné en restreignant le poids de la vocation (Georgakakis, 2010). Le constat de rapports vocationnels pluriels amène à envisager des effets différenciés sur les trajectoires et le champ de l'Eurocratie. De la même façon que D. Georgakakis (2017) analyse la fragilisation de la vocation européenne des fonctionnaires européens qui ont représenté le noyau dur, on peut penser que les agents en relation avec eux – au local-national notamment – font l'objet d'une transformation analogue, et que le processus qui se déroule à la périphérie du champ redouble le processus observé au centre.

Références bibliographiques

Abbott Andrew (1995), "Sequence Analysis: New Methods for Old Ideas", *Annual Review of Sociology*, vol. 21, n° 1, p. 93-113.

Ballatore Magali (2010), *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens*, Paris, Presses universitaires de France.

Ban Carolyn (2013), *Management and Culture in an Enlarged European Commission: From Diversity to Unity?*, New York, Springer.

Becker Howard (1988), *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion.

Beyers Jan (2005), « Multiple embeddedness and socialization in Europe: The case of Council officials », *International Organization*, vol. 59, n° 4, p. 899-936.

Bourdieu Pierre (1998), *La domination masculine*, Paris, Seuil.

Büttner Sebastian M., Leopold Lucia, Mau Steffen and Posvic Matthias (2015). "Professionalization in EU policy-making? The topology of the transnational field of EU affairs", *European Societies*, vol. 17, n° 4, p. 569-592.

Cavaillé Aude (2006), « Salariées pour la cause. Carrières associatives au secrétariat général du Lobby européen des femmes », in **Hélène Michel** (dir.), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 25-45.

Chatzistavrou Filippa (2012), « Des diplomates comme les autres ? Les Représentants permanents auprès de l'UE », in **Didier Georgakakis** (dir.), *Le champ de l'Euromocratie. Une sociologie politique du personnel de l'UE*, Paris, Economica, p. 85-111.

Coulangeon Philippe (2011), « Pratiques culturelles des étudiants et hiérarchie scolaire : une relation ambiguë », in **Olivier Galland, Élise Verley et Ronan Vourc'h** (dir.), *Les mondes étudiants. Enquête Conditions de vie 2010*, Paris, La Documentation française, p. 177-189.

Courty Guillaume et Michel Hélène (2012), « Groupes d'intérêt et lobbyistes dans l'espace politique européen : des permanents de l'Euromocratie », in **Didier Georgakakis** (dir.), *Le champ de l'Euromocratie*, Paris, Economica, p. 213-239.

Demazière Didier et Gadéa Charles (dir.) (2009), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents, nouveaux défis*, Paris, La Découverte.

Dezalay Yves (2004), « Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 151-152, p. 4-35.

Ellinas Antonis A. et Suleiman Ezra (2012), *The European Commission and Bureaucratic Autonomy: Europe's Custodians*, Cambridge, Cambridge University Press.

Eymeri-Douzans Jean-Michel (2010), « Ce que faire l'expert pour la Commission européenne veut dire. Essai d'auto-analyse d'une trajectoire de socialisation », in **Hélène Michel et Cécile Robert** (dir.), *La fabrique des « Européens ». Processus de socialisation et construction européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 287-312.

Foret François et Sobotova Alena (2013), *EuroJob. Enquête sur l'emploi européen à Bruxelles*, rapport final.

Gram-Skjøldager Karen and Knudsen Ann-Christina (2013), "Elite Transformations and Diffusion of Foreign Policy: A Socio-Historical Approach to the Emergence of European Power Elites", in **Niilo Kauppi and Mikael Rask Madsen** (eds), *Transnational Power Elites: The New Professionals of Governance, Law and Security*, London, Routledge. p. 81-99.

Georgakakis Didier (dir.) (2002a), *Les métiers de l'Europe Politique, acteurs et professionnalisation de l'Union Européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

Georgakakis Didier (2002b), « L'Europe sur le métier. Pour une sociologie des professionnels des questions européennes », in **Didier Georgakakis** (dir.), *Les métiers de l'Europe politique. Acteurs et professionnalisations de l'Union européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 9-32.

Georgakakis Didier (2010), « Do skills kill? Les enjeux de la requalification de la compétence des eurofonctionnaires », *Revue française d'administration publique*, n° 133, p. 61-80.

Georgakakis Didier (2017), *European Civil Service in (Times of) Crisis. A Political Sociology of the Changing Power of Eurocrats*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Guerin Lavignotte Elodie (2002), « Les experts de l'Europe au "local". Critères d'identification et de différenciation sur un marché de l'expertise locale en pleine mutation », in **Didier Georgakakis** (dir.), *Les métiers de l'Europe politique. Acteurs et professionnalisations de l'Union européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 217-240.

Haas Ernst B. (1958), *The Uniting of Europe: Political, Social, and Economic Forces, 1950-1957*, Stanford, Stanford University Press.

Hooghe Liesbet and Marks Gary (2003), "Unraveling the central state, but how? Types of multi-level governance", *American Political Science Review*, vol. 97, n° 2, p. 233-243.

Hrabanski Marie (2006), « Lobbyiste agricole, lobbyiste en agriculture. Recrutement et carrières des représentants d'intérêts du COPA », in **Hélène Michel** (dir.), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 47-68.

Lassalle Marine de (2010), "Multilevel governance in practice, Actors and institutional competition shaping EU regional policy in France", *French Politics*, vol. 8, n° 3, p. 226-247.

Lebrou Vincent (2015), *L'Europe loin de Bruxelles: acteurs, enjeux et controverses de la mise en oeuvre de la politique régionale de l'Union européenne en France*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg.

Lewis Jeffrey (2005), "The Janus face of Brussels: socialization and everyday decision making in the European Union", *International Organization*, vol. 59, n° 4, p. 937-971.

Marks Gary, Nielsen Fritz, Ray Leonard and Salk Jane (1996), "Competencies, cracks, and conflicts regional mobilization in the European Union", *Comparative Political Studies*, vol. 29, n° 2, p. 164-192.

Michel Hélène (dir.) (2006), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

Michon Sébastien (2014), *Les équipes parlementaires des eurodéputés : entreprises politiques et rites d'institution*, Luxembourg, Larcier-Promoculture.

Michon Sébastien (2017), *A l'école des eurocrates. Les conditions sociologiques de la vocation aux métiers de l'Europe politique en France*, Habilitation à diriger les recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Morival Yohann (2015), *Les Europes du Patronat : l'enjeu « Europe » dans les organisations patronales françaises depuis 1948*, thèse de doctorat, Paris, EHESS.

Nay Olivier (2001), « Négocier le partenariat. Jeux et conflits dans la mise en œuvre de la politique communautaire en France », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 3, p. 459-481.

Page Edward (1997), *People who Run Europe*, London, Oxford Press.

Pasquier Romain (2002), « Quand l'Europe frappe à la porte des régions », *Politique européenne*, n° 3, p. 159-177.

Pasquier Romain et Weisbein Julien (2009), « L'Europe au quotidien », in **Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort** (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, p. 651-664.

Petit Aurélien (2004), « Le rôle des médiateurs de la politique européenne de recherche au CNRS : institutionnalisation et légitimation d'un modèle européen d'intervention publique », *Regards sociologiques*, n° 27-28, p. 104-115.

Robert Cécile (2012), « Les experts semi-permanents des institutions : recrutements et carrières des membres des groupes consultatifs de la Commission », in **Didier Georgakakis** (dir.), *Le champ de l'Eurocratie : une sociologie politique du personnel de l'UE*, Paris, Economica, p. 183-212.

Robette Nicolas (2011), *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires*, Paris, CEPED.

Robette Nicolas and Bry Xavier (2012), “Harpoon or bait? A comparison of various metrics to fish for life course patterns”, *Bulletin de méthodologie sociologique*, vol. 116, n° 1, p. 5-24.

Saurugger Sabine (2006), “The professionalisation of interest representation: A legitimacy problem for civil society in the EU”, in **Stijn Smismans** (ed.), *Civil Society and Legitimate European Governance*, Edward Elgar, p. 260-276.

Schnabel Virginie (1998), « Élités européennes en formation. Les étudiants du “Collège de Bruges” et leurs études », *Politix*, n° 43, p. 33-52.

Smith Andy (1995), *L'Europe politique au miroir du local*, Paris, L'Harmattan.

Studer Mathias, Ritschard Gilbert, Gabadinho Alexis and Müller Nicolas S. (2011), “Discrepancy Analysis of State Sequences”, *Sociological methods & research*, vol. 40, n° 3, p. 471-510.

Vachez Antoine (2015), *Brokering Europe: Euro-lawyers and the Making of a Transnational Polity*, Cambridge, Cambridge University Press.

Visier Claire (2010), « Les représentants d'intérêts turcs à Bruxelles. Une socialisation plurielle, fruit de l'articulation des différentes appartenances », in **Hélène Michel et Cécile Robert** (dir.), *La fabrique des « Européens ». Processus de socialisation et construction européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 405-429.

Wagner Anne-Catherine (2005), *Vers une Europe syndicale. Une enquête sur la confédération européenne des syndicats*, Paris, Croquant.

Wagner Anne-Catherine avec la collaboration de Bertrand Réau (2015), « Le capital international : un outil d'analyse de la reconfiguration des rapports de domination », in **Johanna Siméant** (dir.), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS Editions, p. 33-46.

Weber Max (2013), *Le savant et le politique*, Presses électroniques de France.

Weisbein Julien (2011), « La Fédération française des maisons de l'Europe (1960-2000) », *Politique européenne*, n° 34, p. 37-62.

Sébastien Michon

Chargé de recherche CNRS, UMR SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe), Université de Strasbourg

semichon@unistra.fr